

Le Canoë Kayak Gennevilliers (CKG) cherche un.e encadrant.e sport santé pour ses séances piscine du mercredi soir

Qui sommes-nous ?

Le club de canoë kayak de Gennevilliers (CKG) compte une cinquantaine d'adhérents. La pratique est principalement tournée vers le loisir adulte, avec plusieurs groupes actifs en eau vive, mer et eau calme, en kayak comme en canoë.

La structure, sous forme d'association, repose sur l'engagement de bénévoles dans les différentes fonctions d'organisation et d'encadrement, avec à ce jour un MFPC eau calme/ eau vive et trois AMFPC (l'une en eau calme/mer, les deux autres en eau calme/eau vive). Trois autres adhérents s'engagent cette année dans la formation AMFPC.

La convivialité et l'ouverture à tous les types de publics sont au cœur de notre approche. Les adhérents sont des adultes de tous âges, principalement adultes, aux profils variés. Nous faisons notre maximum pour que le CKG soit un club accueillant, chaleureux et où chacun puisse venir tel qu'il est, dans le partage des points communs comme des différences. Nos entraînements hebdomadaires sont à Gennevilliers :

- le mercredi soir au centre nautique de 20h à 21h30
- le dimanche matin sur la Seine, au niveau du Pont d'Épinay-sur-Seine

Lieu et horaires de travail

Centre nautique, 128 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers

Le mercredi soir **à partir du 16 septembre, de 20h à 21h30**

Type de contrat et rémunération

Indépendant. 40€/ heure (donc 60€ par séance d'une heure et demie).

Missions et profils recherchés

Le CKG s'est engagé depuis 2023 aux côtés d'associations sportives de la ville à proposer des créneaux d'activité physique adaptée (APA), sur ordonnance médicale.

L'idée : promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé et bien-être. Public visé : des personnes vivant avec une maladie chronique ou souhaitant reprendre ou commencer une activité sportive pour lutter contre la sédentarité et prévenir la perte d'autonomie.

→ **Missions** : l'éducateur.rice sport santé aura en charge l'animation du créneau au bénéfice d'un public adulte, incluant l'accueil des participants, l'échauffement (qui pourra se dérouler à terre avant l'accès au bassin), la préparation matérielle de la séance, le

corps de séance, la récupération et le rangement avec l'aide des participants. Il.elle devra également au besoin communiquer avec l'enseignant.e APA de la Ville.

→ **Profil recherché** : éducateur.rice sport santé habilité.e à encadrer une activité physique adaptée au sens du Décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016, dans le domaine du canoë-kayak et des sports de pagaie. Par exemple :

→ CQP, BPJEPS ou DEJEPS + formation fédérale Pagaie Santé®

→ CQP, BPJEPS ou DEJEPS + licence ou master APAS

→ kinésithérapeute, psychomotricien.ne ou ergothérapeute + pratiquant en canoë kayak

Contact :

Manon Dupin, secrétaire adjointe du CKG

Par mail : contact@ckg-genevilliers.fr ou par téléphone au 06 95 70 26 94